

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Séjours Colonies de Vacances Pêche – Société Commerciale

(Accueil Collectif de Mineurs avec hébergement)

1. Identification de la société

Dénomination sociale : Club Esox

Forme juridique : SARL

Capital social : 10000 euros

Siège social : 40 le haut des buttes 35580 Guichen

SIRET : 93877761200012

Téléphone : 0676681778

Email : clubesox@outlook.fr

Immatriculation touristique : IM035250003

RC pro contrat n° : 145396794

Ci-après dénommée « l'Organisateur ».

2. Cadre réglementaire

Les séjours sont organisés dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), conformément :

- Aux articles L227-1 et suivants du Code de l'Action Sociale et des Familles
- Aux dispositions réglementaires relatives aux ACM
- Aux obligations déclaratives auprès du SDJES compétent
- Aux normes d'encadrement Jeunesse et Sports
- Aux règles applicables aux activités sportives et de pleine nature

Chaque séjour fait l'objet d'une déclaration réglementaire.

3. Objet des CGV

Les présentes CGV définissent les conditions dans lesquelles la société commercialise des séjours de colonies de vacances thématiques « pêche » à destination de mineurs.

Toute inscription vaut acceptation sans réserve des présentes CGV.

4. Description des prestations

Les prestations comprennent :

- Hébergement en pension complète

- Encadrement réglementaire
- Activités pêche encadrées
- Activités complémentaires prévues au programme
- Assurance Responsabilité Civile Organisateur

Le programme est communiqué à titre indicatif et peut être modifié pour des raisons :

- Météorologiques
 - Pédagogiques
 - Sécuritaires
 - Administratives
-

5. Encadrement et sécurité

Les taux d'encadrement respectent la réglementation ACM :

- 1 animateur pour 4 mineurs de plus de 6 ans

L'équipe comprend :

Des intervenants qualifiés pour la pêche (BPJEPS ou diplôme reconnu)

- Des animateurs BAFA (ou en formation réglementaire)

Les activités peuvent être suspendues en cas de risque pour la sécurité.

6. Conditions d'inscription

L'inscription est ferme après réception :

- Du dossier complet
- De la fiche sanitaire
- De l'autorisation parentale
- Du règlement de l'acompte (200 euros)

La société se réserve le droit de refuser une inscription pour motif légitime (dossier incomplet, incompatibilité médicale grave non compatible avec le séjour).

7. Prix

Les prix sont exprimés en euros TTC.

Ils comprennent les prestations décrites dans le programme.

Ils ne comprennent pas :

- Les dépenses personnelles
- L'assurance annulation facultative

La société se réserve le droit de modifier ses prix en cas de variation significative des charges (transport, hébergement, carburant), conformément au Code de la consommation.

8. Modalités de paiement

- Acompte de 200 euros à l'inscription
- Solde au plus tard 15 jours avant le départ

À défaut de paiement du solde à échéance, la société pourra annuler l'inscription sans remboursement de l'acompte.

9. Droit de rétractation

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations de services d'hébergement et de loisirs fournies à une date déterminée.

10. Conditions d'annulation

Annulation par le client

- Plus de 60 jours avant départ : retenue de 50 € frais administratifs
- Entre 60 et 30 jours : 30 % du séjour
- Moins de 30 jours : 100 % du séjour

Toute annulation doit être notifiée par écrit.

Annulation par la société

En cas :

- D'effectif insuffisant
- De force majeure
- D'interdiction administrative
- De risque pour la sécurité des mineurs

Les sommes versées seront remboursées intégralement sans indemnité complémentaire.

11. Renvoi disciplinaire

En cas de comportement mettant en danger la sécurité ou perturbant gravement le séjour :

- Le directeur peut décider d'un renvoi anticipé
- Les frais de retour sont à la charge des responsables légaux
- Aucun remboursement ne sera effectué

12. Santé et urgence

Les responsables légaux autorisent la société à prendre toute décision médicale urgente nécessaire.

Les frais médicaux engagés restent à la charge des familles.

13. Responsabilité

La société est responsable de la bonne exécution des prestations contractuelles.

Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas :

- De force majeure
- De fait imprévisible et insurmontable d'un tiers
- De non-respect des consignes par le participant

La société ne peut être tenue responsable du vol ou de la perte d'effets personnels.

14. Assurance

La société est titulaire d'une assurance Responsabilité Civile Professionnelle couvrant l'organisation d'ACM.

Il est recommandé aux familles de souscrire une assurance individuelle accident et annulation.

15. Données personnelles

Les données collectées sont nécessaires à :

- La gestion administrative
- Les obligations légales ACM
- La sécurité sanitaire

Elles sont conservées conformément au RGPD.

Les responsables légaux disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement.

16. Droit à l'image

Sauf opposition écrite préalable, la société peut utiliser les images du séjour à des fins de communication non commerciales.

17. Médiation de la consommation

Conformément aux articles L612-1 et suivants du Code de la consommation :

Le client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation désigné par la société.

Les coordonnées du médiateur sont communiquées sur demande ou disponibles sur le site internet de la société.

18. Litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

À défaut de règlement amiable, le litige sera porté devant les juridictions compétentes du ressort du siège social.
